

Comment agir en faveur du dialogue et des coopérations entre villes et campagnes ?

Synthèse de la réflexion collective lors de la session du 06/12/2016
p 1 / 2

A noter que ces logiques de dialogue et de coopération peuvent s'appliquer :

- ✓ aux grandes et/ou nouvelles intercommunalités de mixité urbaine et rurale
- ✓ aux démarches interterritoriales entre EPCI et/ou territoires de projets
- ✓ quelle que soit la nature de l'espace urbain (du bourg-centre à la métropole) et de l'espace rural
- ✓ dans des relations de proximité ou de liens plus distants
- ✓ ...

1. Quelques préalables

- Développer l'économie dans les territoires ruraux et valoriser leurs atouts et leurs potentiels pour les positionner comme contributeurs du développement territorial
- Mettre en valeur et en lumière les atouts et apports des programmes ou dispositifs portés par les territoires ruraux (ex : LEADER) et générateurs de relations, de projets et de financements
- Révéler, mettre en lumière les interdépendances entre les différents espaces dans les nouvelles collectivités XXL
- Identifier des interactions et des complémentarités pour mettre en évidence des réciprocitys possibles, des pistes d'actions communes
- Travailler la légitimité des structures et acteurs pour contribuer / intervenir / agir en faveur d'un dialogue territorial
- Accepter et faire accepter la complexité et la géométrie variable en fonction de la nature des enjeux et des projets

2. Animer les liens, les relations

- Agir contre le cloisonnement administratif des territoires et s'appuyer au besoin sur les structures de projet supra pour amener / organiser un dialogue territorial
- Raisonner le qui fait quoi territorial et appréhender les atouts, opportunités, forces et faiblesses des structures et des instances pour agir en faveur du dialogue territorial
- Etre vigilant aux interférences verticales sur des coopérations horizontales : informer avant de communiquer, ne pas imposer, prendre en compte la sensibilité et la susceptibilité des acteurs
- Favoriser / Organiser des relations informelles pour dialoguer et développer l'interconnaissance
- Identifier des axes de coopérations innovants (ex. politique des temps)
- Avancer à moins nombreux / en bilatéral
- Repérer quelques actions concrètes pour construire la coopération ; mettre en évidence et s'appuyer sur des actions, projets existants qui illustrent des dynamiques de coopération entre acteurs et entre territoires
- Avant de raisonner / rechercher des complémentarités et des pistes de coopérations prendre le temps de se connaître : organiser des temps de présentation entre élus, entre techniciens sur les territoires
- S'appuyer sur les tierces structures (PNR, structures de projet, centres de ressources) qui ont un rôle neutre et peuvent faire de la médiation
- S'appuyer sur les démarches SCoT pour décrypter les interrelations et / ou faire émerger des logiques de complémentarités et des enjeux de coopération
- Ne pas s'arrêter au plus petit dénominateur commun mais rechercher et porter des projets ambitieux

Comment agir en faveur du dialogue et des coopérations entre villes et campagnes ?

Synthèse de la réflexion collective lors de la session du 06/12/2016
p 2 / 2

3. Agir auprès des élus

- Anticiper / prévenir l'instabilité institutionnelle et les changements politiques pour assurer la pérennité des processus de coopération ; pour cela garder la mémoire de ce qui s'est passé et acculturer les nouveaux élus
- Dans les grandes collectivités très structurées et hiérarchisées prendre en compte l'effet plafond de verre entre les techniciens et les élus : appréhender le rôle et l'action des cabinets, la distance avec les instances de décision
- Emmener les élus sur le terrain, les immerger dans d'autres communes, d'autres territoires, les mettre en situation sur d'autres territoires
- Valoriser les coopérations, faire de la pédagogie, rendre visible à l'attention du grand public
- Accompagner les élus référents, les outiller sur leur capacité à convaincre leurs pairs au sein de leurs conseils et instances : produire des argumentaires croisés urbain-rural
- Faire travailler les élus sur le processus de consensus # sociocratie

4. (re)penser les outils, les méthodes, les organisations

- Adapter les démarches existantes pour favoriser l'interconnaissance, le regard décalé, des démarches participatives... (ex. des SCoT coopératifs)
- Impliquer fortement les acteurs socio-économiques et les forces vives du territoire
- Sensibiliser et agir (au sein des intercommunalités notamment) pour plus de transversalité entre services et structures : contribuer au décroisement, mettre en lumière ou rechercher les liens possibles entre des approches ou politiques sectorielles
- Penser et argumenter sur le positionnement des services coopération > proche des DG pour favoriser la transversalité, la mobilisation des différents services et la proximité avec les élus
- Mettre en place des comités de suivi des financeurs : un lieu de dialogue entre les acteurs et les échelons pour faciliter le montage financier des projets et des contrats
- Prévoir une enveloppe financière pour les projets interterritoriaux dans les nouveaux contrats de la région
- Rechercher et valoriser les méthodes et outils qui permettent de partager ou mutualiser la maîtrise d'œuvre
- Créer, inventer de nouvelles structures pour porter les projets ou dynamiques de coopérations (SCIC, Asso, SEM, GIP...)
- Mobiliser la recherche action / identifier de nouveaux objets de travail pour :
 - ✓ faire évoluer les représentations / changer les regards
 - ✓ innover dans le fonctionnement des organisations
 - ✓ ...
- Se donner / obtenir le droit à l'expérimentation avec des projets pilotes – valoriser aussi le droit à l'erreur ou à l'échec et capitaliser collectivement pour progresser

Pour toute question

Dominique Bernier - Cap Rural, Mission Coopérations entre acteurs

cooperationsentreacteurs@caprural.org